

Rue Pichard 22, CH-1003 Lausanne

W idest.pro T +41 21 321 0880 F +41 21 321 0881

À propos

Alexandre Jotterand est spécialisé dans le droit des **technologies** et de **l'innovation numérique**. Il conseille des acteurs des secteurs public et privé, notamment des entités réglementées et des organisations innovantes, sur les aspects juridiques et stratégiques du déploiement des technologies. Son expertise couvre les technologies de pointe et d'avant-garde (IA, blockchain, FinTech, HealthTech, MedTech), le droit de l'information, la gouvernance des données et la protection des données personnelles (droit suisse et européen), la cybersécurité, les sciences de la vie, la propriété intellectuelle et l'open source, ainsi que les transactions commerciales complexes.

Son activité comprend la structuration et la négociation d'accords contractuels complexes, le conseil en matière de procédures de marchés publics dans le secteur technologique et la représentation de clients dans le cadre de litiges liés à la technologie, d'actions coercitives et de différends réglementaires. Il offre ainsi un soutien juridique complet tout au long du cycle de vie des initiatives numériques et dans la résolution de questions à enjeux élevés impliquant la technologie et les données.

Il est habilité à exercer devant tous les tribunaux suisses et est titulaire d'un master en droit bilingue (français-allemand) (MLaw, *summa cum laude*) des universités de Genève et de Bâle. Il est certifié en gouvernance de l'intelligence artificielle (AIGP-IAPP), en systèmes de gestion de la protection des données (CIPM-IAPP), en protection des données (CIPP/E-IAPP) et en cybersécurité (CC-ISC2).

Alexandre participe également activement à l'élaboration de l'avenir du droit et de la gouvernance numériques. Il est membre du conseil d'administration de l'Association suisse des délégués à la protection des données (ASDPO) et intervient comme « Chapter Chair » pour la Suisse de l'Association internationale des professionnels de la protection de la vie privée (IAPP). Il a été nommé au *groupe d'experts de soutien* du Comité européen de la protection des données (EDPB) et a contribué en tant qu'expert indépendant à l'élaboration du *premier code de bonnes pratiques en matière d'IA à usage général* dans le cadre de la loi européenne sur l'IA.

Il publie également régulièrement des articles scientifiques et des billets de blog, et intervient lors d'événements universitaires et industriels dans ses domaines d'expertise (voir liste ci-dessous).



Domaines d'activité

IA, technologies avancées et innovation
Gestion des données
Informatique, propriété intellectuelle, externalisation, licences technologiques
Sciences de la vie et santé
Marchés publics

Litiges liés aux technologies, à la propriété intellectuelle et aux données
Droit des sociétés et droit commercial
Contrats commerciaux

Expérience et carrière

- 2025- Chapter Chair pour la Suisse, Association internationale des professionnels de la protection de la vie privée (IAPP)
- 2023-25 Membre du groupe d'experts sur la confiance numérique, *Swiss Digital Initiative*
- 2023- Associé chez id est avocats
- 2022 Membre du conseil d'administration de *l'Association suisse des délégués à la protection des données* (ASDPO)
- 2018-22 Collaborateur, puis collaborateur senior chez id est avocats
- 2014-18 Collaborateur junior, puis collaborateur chez Borel & Barbey

Formation

- 2024 Certifié AI Governance Professional AIGP (IAPP)
- 2024 Certifié en cybersécurité (ISC2)
- 2020 Certifié CIPP/E et CIPM (IAPP)
- 2018 Formations de l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle) en droit des brevets, droit des marques et licences de logiciels.
- 2013 Maîtrise en droit, Université de Genève et Bâle (*summa cum laude*)
- 2013 Certificat en droit transnational, Faculté de droit de l'Université Duke
- 2012 Licence en droit (LLB), Université de Genève

Adhésions / Collaborations

Membre de la Licensing Executives Society (LES-CH)
Membre de l'Association genevoise du droit des affaires (AGDA)
Membre de l'ASA (Association suisse d'arbitrage) moins de 40 ans

Sélection de publications et présentations

Publications

Neurosights in Switzerland – Hype or Need? Mental Privacy and Integrity in the Age of Neurotechnology, Jusletter, 9 septembre 2025

(Non-Personal) Data Sharing in Switzerland dans sic! Revue du droit de la propriété intellectuelle, de l'information et de la concurrence, septembre 2025

Deploying AI Systems in the Financial Sector – Assessing FINMA's Practice in the Light of International Developments, dans SZW/RSDA 02/2025, avril 2025

Les enjeux juridiques des projets de numérisation, dans Expert Focus, février 2025

Un communiqué de presse pas si anonyme que ça... dans Swissprivacy, 7 juin 2024

Clearview AI c. ICO : le tribunal a-t-il étendu ou restreint le champ d'application du RGPD ? (Clearview AI c. ICO : Has the court extended or restricted the scope of the GDPR?) dans Swissprivacy, 3 novembre 2023

Using Health and Clinical Data to Train Algorithms and AI Models, dans Life Science Recht, août 2023

Des données personnelles pseudonymisées transférées à un tiers deviennent-elles anonymes ?, dans Swissprivacy, 13 juin 2023

Contrats cloud : qualification, gestion des données et sortie de la relation, dans L'informatique en nuage, Stämpfli 2022, pp. 1 à 33

Personal Data or Anonymous Data: where to draw the lines (and why)?, dans Jusletter, 15 août 2022

Les communications numériques de l'avocat avec son client : quels outils en 2022, dans Revue de l'avocat 04/2022

La réutilisation de données publiques à des fins de recherche, dans Swissprivacy, 24 mars 2022

Recherche sur l'être humain et données personnelles. Gestion des échanges et répartition des responsabilités, dans Jusletter, 30 août 2021, avec F. Erard

Conseils pratiques pour la mise en place d'un programme de gestion de la protection des données, dans Swissprivacy, 30 août 2020, avec Juliette Ancelle

Les contrats de création de sites internet, dans Magister Edition Weblaw 2013

Dans la presse

Google condamnée à dédommager 100 millions d'utilisateurs pour avoir collecté leurs données, RTS Forum, 4 septembre 2025

Chatbots qui «hallucinent» et trompent les clients : quelle responsabilité légale?, dans ICTJournal, 27 février 2024

LPD révisée : «accountability» et responsabilisation des entreprises, dans ICT journal, septembre 2023

Banques privées : objectif cloud, dans l'AGEFI, 2 juin 2023

Le métavers, ce Far West juridique, dans Bilan, 6 janvier 2022

Protection (et fuites) des données : quelle responsabilité pour les collectivités ?, dans Le Temps, 25 octobre 2021

Les données personnelles : de l'eldorado à la marée noire, dans Le Temps, 11 juillet 2019

Airbnb : le Conseil fédéral s'empare du dossier, dans Le Temps, 18 décembre 2017, avec A.S. Collomb

Réforme Swissness : une belle croix pour un beau produit, dans Le Temps, 13 septembre 2016

Wi-Fi gratuit et ouvert au public : le titulaire est-il responsable ?, dans Le Temps, 20 juillet 2016

Conférences et présentations

Intervenant régulier sur l'intelligence artificielle lors de diverses conférences et événements, notamment :

- Gérer l'IA dans une organisation, CEDIDAC (septembre 2025)
- IA et responsabilité, Université de Genève (mai 2025)
- CAS Intelligence artificielle en imagerie médicale, HES-SO Genève (avril 2025)
- Instaurer la confiance à l'ère de l'intelligence artificielle, WAVE/IBM (mars 2025)
- L'IA dans le secteur bancaire, Association des banques étrangères en Suisse (octobre 2024, janvier 2025)

- L'IA dans la pratique clinique, HUG (Hôpitaux universitaires de Genève) (décembre 2024)
- Défis et opportunités de l'IA dans le secteur bancaire, ISFB (octobre 2024)
- Vers une utilisation responsable de l'IA dans l'administration publique, dans le cadre du Symposium eGovernment Romand (avril 2024)
- L'intelligence artificielle au service du marché de l'art, dans le cadre de la *conférence annuelle de la RAM* (janvier 2024)
- Interaction entre l'intelligence artificielle et la protection des données lors des symposiums AI for Security and Privacy organisés par *l'Institut de recherche Idiap* (octobre 2023)
- L'intelligence artificielle dans le contexte des ressources humaines, dans le cadre de la conférence Innov'RH organisée par *Jobcampaign* (octobre 2023)
- Intelligence artificielle et protection des données, dans le cadre de la formation DPO organisée par l'Université de Genève (mai 2023)

Formateur pour les formations officiellement accréditées par l'IAPP pour les certifications *Certified Information Privacy Manager* (CIPM) et Certified Information Privacy Professional/Europe (CIPP/E), les normes mondiales en matière de gestion des programmes de confidentialité et de législation européenne sur la protection des données.

Panéliste lors du symposium de Venise sur la confidentialité, consacré à l'anonymisation, la pseudonymisation et les données synthétiques, 2025

Conférencier régulier depuis 2019 au *CAS Digital Finance Law*, Université de Genève, présentation sur « *Protection des données et cybersécurité : les principaux acteurs* »

Conférencier et expert pour le *CAS en biobanques*, Université de Genève, présentation sur « *les lois et réglementations applicables (HRA/FDPA/documentation de consentement) et le partage d'échantillons et de données (MTA/DTA)* », 2024

Conférencier régulier depuis 2019 à l'Innosuisse – Cours sur les concepts d'entreprise, présentation sur « *La protection de la propriété intellectuelle, aperçu juridique et travail de groupe* »

Conférencier (depuis 2021) et directeur de séminaire (depuis 2022) pour le séminaire annuel ExpertSuisse sur la blockchain, les NFT et le métaverse, présentant divers sujets (protection des données personnelles dans un écosystème décentralisé, questions juridiques et de propriété intellectuelle liées aux NFT, etc.)

Conférences régulières depuis 2022 pour le *programme Trust4SMEs* organisé par Trust Valley sur la technologie et la protection des données, notamment la protection des données, la gestion de la cybersécurité et les accords SLA.

Conférencier pour le cours sur la nouvelle loi fédérale sur la protection des données organisé par la Fédération Romande des Entreprises (FER) et Satom IT Learning Solutions à plusieurs reprises en 2023 et 2024.

Conférencier et co-responsable du cycle de conférences organisé conjointement par le CLUSIS et l'ASDPO sur la nouvelle loi fédérale suisse sur la protection des données (tout au long de l'année 2023)

Intervenant sur les aspects juridiques des contrats intelligents lors d'un événement organisé par le Groupe Romand de l'Informatique (GRI), septembre 2022 [couverture médiatique]

Intervenant sur la protection des données lors des Journées de formation continue de la Fédération Suisse des Avocats, septembre 2022

Intervenant au Swiss IT Forum : Table ronde sur la nouvelle OPDo (*Ordonnance révisée sur la protection des données*), septembre 2022

Conférencier sur le thème « Stratégies cloud – les risques juridiques », CEDIDAC, Université de Lausanne, mars 2022

Chargé de cours à l'EU Business School, responsable du séminaire intitulé « *Legal Aspects In Digital Business* » (Aspects juridiques du commerce numérique) (2 ECTS), automne 2021

Conférencier à la Haute école de gestion de Genève | Executive MBA en décembre 2020, présentation sur « *Présence numérique / aspects liés à la protection des données* »

Conférencier à l'Université de Fribourg en décembre 2020, présentation sur « *Le marketing numérique / Quelques considérations juridiques* »

Conférencier sur *l'identité électronique* au Centre pour la confiance numérique de l'EPFL (C4DT), février 2020

Conférencier au séminaire ExpertSuisse, janvier 2020, présentation sur « *La gestion électronique des documents et l'archivage électronique, le point de vue de l'avocat* »

Recommendations et distinctions

Classé par Chambers and Partners dans la catégorie TMT (*Up and Coming*) et par Legal500 dans la catégorie Confidentialité et protection des données (*Next Generation Partner/Rising Star*). Également recommandé dans les domaines Propriété intellectuelle et TMT.

« *Alexandre Jotterand est très compétent en droit des technologies et en protection des données. Il respecte toujours les délais et fournit un travail de grande qualité.* » (Legal 500, 2025)

« *Alexandre Jotterand maîtrise parfaitement tous les aspects technologiques et possède une connaissance approfondie des différents sous-domaines (IA, technologie cloud, développement de logiciels, licences open source, etc.), ce qui le place dans une position idéale pour fournir des conseils sur ces sujets.* » (Legal 500, 2025)

« *Alexandre Jotterand est particulièrement compétent et parvient à se tenir à jour en matière de droit des technologies.* » (Chambers 2025)

« *Alexandre Jotterand fait preuve d'un esprit brillant et d'une grande intelligence pour répondre aux besoins de ses clients. Sa connaissance approfondie de la protection des données et des nouvelles technologies fait de lui l'un des meilleurs avocats dans ce domaine en Suisse.* » (Legal500 EMEA 2022)

« *Les conseils et recommandations d'Alexandre Jotterand ont une valeur ajoutée significative pour moi. Je suis très satisfait de la relation et des services qu'il me fournit.* » (Chambers 2025)

« *Alexandre Jotterand possède une connaissance approfondie de la protection des données et est capable de fournir suffisamment d'informations par téléphone pour consolider une bonne question juridique. Le travail fourni dépasse les attentes, même sur des tâches difficiles.* » (Legal 500, 2025)

« C'est un plaisir de travailler avec Alexandre Jotterand. Je ne peux que le recommander vivement et j'ai hâte de collaborer à nouveau avec lui. » (Chambers 2025)

« Alexandre Jotterand est réactif à nos demandes et recherche des solutions alternatives. » (Chambers 2025)